



COMMUNIQUE

N° 0015 /ASRAN/DG/DAAF/SBMP/BM DU 23 SEPT 2026 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°0004/AONO/ASRAN/CIPM/2026 DU 30 JUILLET 2026 POUR LA CALIBRATION A L'ETRANGER DES CHAMBRES D'IONISATION UTILISEES POUR LE CONTROLE DE LA QUALITE EN RADIO-DIAGNOSTIC.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC/ASRAN

Le Directeur Général de l'Autorité de Sûreté Radiologique et de Sécurité Nucléaire, communique :

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres N°0004/AONO/ASRAN/CIPM/2026 du 30 juillet 2026 pour la calibration à l'étranger des chambres d'ionisation utilisées pour le contrôle de la qualité en radiodiagnostic, les résultats de cet Appel d'Offres se présentent comme suit :

N° du lot	Soumissionnaires	Note technique	Montant TTC (FCFA)	Note globale	Délai	Rang	Observations
Lot unique	TECHNOLOGY SHARE NETWORK INC SARL (TESHNET. INC) (BP: Yaoundé)	77	15 000 000	83,90	03 mois	1 ^{er}	Adjudicataire de la lettre-commande : TECHNOLOGY SHARE NETWORK INC SARL (TESHNET. INC) (BP: Yaoundé)

La Gérante de l'entreprise adjudicataire est par conséquent invitée à se présenter à la Direction Générale de l'ASRAN, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Yaoundé, le 23 SEPT 2026

AMPLIATIONS :

- MINMAP
- ARMP
- PRESIDENT CIPM/ASRAN
- INTERESSE
- AFFICHAGE
- CHRONO / ARCHIVE



LE DIRECTEUR GENERAL

Dr Pimo Augustin